

La location d'une prise d'eau est réglementée, vous trouverez l'ensemble du règlement eau potable du SIE-B
L'Accor de cette demande par le SIE-B vaut signature du contrat

Sauf branchement provisoire de longue durée ou de forte consommation en eau, **le tarif forfaitaire de branchement est de 100 €**
(consommation comprise)

DEMANDEUR - PAYEUR (les informations ci-dessous seront celles utilisées pour la facturation)

Mme M NOM et Prénom du demandeur* :

Raison sociale de l'établissement (**):

Adresse de facturation si différente du lieu d'intervention :

Commune : Code postal :

Téléphone fixe : Mobile :

Courriel :

Numéro de SIRET + copie obligatoire à joindre à la demande (**):

LIEU D'INTERVENTION

Adresse exacte du chantier :

Commune : Code postal :

Date de remise souhaitée : Date de retour prévisionnelle :

Personne à contacter sur le chantier :

Tel portable :

NATURE DU CHANTIER

Diamètre du compteur souhaité : DN20 MM

Précisez l'usage de l'eau:

Remplissage de piscine par professionnel (*) DN40 MM

Arrosage communal Arrosage agricole

Chantier de construction (**) Balayage de voirie ou autre :

Chantier de démolition Gens du voyage

Travaux publics sur voirie Autres :

Informations supplémentaires :

(*) Les demandes de remplissage de piscine doivent être émises par le professionnel directement.

PIÈCES À JOINDRE KBIS de moins de 3 mois et pièce d'identité du demandeur

Le demandeur déclare avoir pris connaissance des dispositions et pièces à joindre à la présente qui sont précisées ci-dessus.

Le : à :

Signature du demandeur : (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

À RÉCEPTION DU DOSSIER COMPLET

Pour accord le SIE-B

Personne du SIE-B à contacter pour accès au réseau

M Jérôme NICOLAS :06 72 21 92 74

REMARQUES ET ACCORD

BP 8 – 88140 BULGNEVILLE
syndicatdeseaux@gmail.com
07.86.47.36.78 (secrétariat) – 06.42.55.49.99 (Président)